

## COMMUNICATION

### Un agent communication pour la commune

Fin août dernier, la commune a recruté, en contrat unique d'insertion, un chargé de communication : Hadrien Franceschini. Ses missions sont d'alimenter les supports de communication de la commune et d'être à la disposition des associations locales.

Il est également présent en mairie, pour vous aider dans la réalisation de vos démarches administratives via internet.

## ÉDUCATION

### Une nouvelle directrice à l'école

Suite au départ de Madame PICARD, partie vers de nouveaux horizons, Madame ASSELIN-COSSON prend la direction de l'école de Dieue.

Elle arrive d'Aumetz (57). Elle est la professeur de la grande section de maternelle.

### La classe de neige annulée

La classe de neige pour les cours moyens n'aura pas lieu au printemps 2021 comme initialement prévu ; elle sera compensée par une sortie pédagogique.

### Vergers communaux

Les pommes et poires du verger ont été récoltées par les écoliers de Dieue fin septembre. Ils ont pu les déguster en les cuisinant en compotes.

## SERVICES

### Objets trouvés

Plusieurs objets trouvés attendent le retour de leurs propriétaires. Nous disposons dans notre inventaire de plusieurs : parapluies, lunettes de vue/soleil, portefeuilles, etc.

Vous pouvez venir les récupérer en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

## ASSOCIATIONS

### Premier Forum des associations

À l'occasion de la rentrée scolaire et de la reprise des activités des associations, la municipalité a organisé le tout premier Forum des associations, samedi 5 septembre, au complexe sportif de Dieue.

Le succès fut au rendez-vous puisque l'événement a généré un flux de plus de 100 visiteurs sur la demi-journée.

Les associations ont pu nouer des contacts, donner des renseignements et enregistrer des inscriptions.

## COVID-19

### Bilan masques

La campagne de distribution des masques par la mairie aux collégiens, lycéens et étudiants a atteint 47 foyers de Dieue. Ce qui représente une centaine d'habitants et deux cents masques tissu réutilisables.

Il nous reste des masques en stock. Nous invitons tout ceux qui ne sont pas venus les récupérer à venir les chercher en mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour rappel, nous distribuons, gratuitement, deux masques réutilisables pour chaque enfant.

## TRAVAUX

### Jobs d'été

Cet été, la commune a embauché cinq étudiants, âgés de 19 à 22 ans, 2 filles et 3 garçons, résidant à Dieue, pour un CDD de 2 semaines à 20 h/semaine.

Ils ont pu entreprendre de nombreuses tâches pour l'entretien de la commune : peintures, ramassage des déchets, nettoyage de la voirie, etc.

### Route des dames

Nous attendons l'intervention des différents opérateurs pour effectuer les derniers raccordements et finaliser les trottoirs. Les candélabres à LED ont été posés.

## SERVICES

### Pour les sacs jaunes, il faut s'adresser à la Codecom :

Mme Annie CORDIER  
43 rue du Rattentout, 55320 Dieue  
Tél : 03 29 87 29 85

### Pour Syndicat d'assainissement :

Mme Cassandre LOUIS  
43 rue du Rattentout, 55320 Dieue  
Tél : 03 29 87 58 63

### Pour Syndicat des eaux :

Mme Sandrine MUNIER  
Rue du Capitaine Marlin, 55320 Dieue  
Tél : 03 29 87 61 68  
Permanence : le lundi de 13 h à 16 h 15

## SÉCURITÉ

### Nouvelles caméras de surveillance

La mairie prévoit de renforcer le dispositif de vidéosurveillance, dans le respect de la vie privée, afin d'éviter les incivilités : au city-stade, aux bennes de tri sélectif, etc.

Un dossier est en cours avec demande de subventions pour 2021.

## ⚠️ RAPPELS ⚠️

### LES HORAIRES DE BRICOLAGE

Les plages horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants sont :

- 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrables,
- 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi,
- 10 h à 12 h le dimanche et jour férié.

### LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS, À L'AIR LIBRE, EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE

Selon l'article 84 du "Règlement Sanitaire Départemental", diffusé par la circulaire du 09/08/1978 et du 18/11/2011.

Merci de valoriser vos déchets verts par compostage ou en les déposant en déchetterie.

### CASQUE OBLIGATOIRE

Les enfants pratiquant du vélo ou de la trottinette, sur le réseau routier, doivent obligatoirement porter un casque homologué "CE" s'ils ont moins de 12 ans. La pratique de la trottinette électrique est interdite aux enfants de moins de 12 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [dieue-sur-meuse.fr](http://dieue-sur-meuse.fr) et sur l'application **PanneauPocket**.

## Restez informé des actualités de la commune sur PanneauPocket !

Vous êtes déjà plus de 300 à nous suivre sur l'application PanneauPocket, mise en place depuis le mois de juillet.

### Simple et Gratuit

1

Ouvrez votre application "AppStore" ou "Google PlayStore" sur votre téléphone ou tablette.

2

Tapez "**PanneauPocket**" dans la barre de recherche. Puis, cliquez sur "**installer**" ou "**obtenir**".



3

Une fois installée, ouvrez l'application "**PanneauPocket**", puis tapez "**Dieue-sur-Meuse**" dans la barre de recherche.

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ♥️ à côté du nom pour vous abonner.

### MAIRIE DE DIEUE-SUR-MEUSE

Rue du Capitaine Marlin  
55320 Dieue-sur-Meuse  
Tél. : 03 29 87 61 68  
e-mail : [mairie.de.dieue@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.dieue@wanadoo.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Jeudi : de 08 h 30 à 12 h de 13 h 30 à 18 h  
Le Vendredi : de 08 h 30 à 12 h de 13 h 30 à 17 h  
Le Samedi : de 10 h à 12 h